

# Un bol d'air à Ault

du samedi 12 avril 2025 au dimanche 13 avril 2025

Encadrant : [Claire Bourdoulous](#)

Niveau : **Soutenu T1**<sup>1</sup>

Avec accord : **Oui**

Avec portage

Effectif maximum : **6**

Auberge

Dans le cadre du festival de l'oiseau et de la nature de la Somme, je vous propose :

- La visite guidée 'Impressionnantes grandes marées' (3h) à Le Hourdel

Cette nature si préservée nous laissera probablement le plaisir d'une rencontre avec nos amis les phoques gris et phoques veaux marins.

La Baie de Somme enregistre les coefficients de marées les plus importants sur l'ensemble des côtes de la Manche. Tous les jours, il y a deux pleines mers et deux basses mers.

Lorsque la mer est basse, celle-ci peut se retirer jusqu'à 12km vers l'océan. À l'inverse, quand elle est haute, elle peut revenir sur ses pas à une vitesse impressionnante qui peut atteindre 2,55m/s, soit presque 10 km/h ! En quelques minutes seulement, le fort courant créé par ce phénomène entraîne tout sur son passage, encercle certains bancs de sable et les recouvre de plusieurs mètres d'eau de mer. Ce spectacle est inoubliable !

- L'exposition photo ' Mon plus beau coin nature des Hauts de France 2025' à Cayeux-sur-Mer.

De la Baie de Somme, en passant par les collines préardennaises de l'Avesnois, des reliefs façonnés des terrils du bassin minier aux zones humides nées de la tourbe en Audomarois, la région présente un patrimoine paysager riche et diversifié à préserver. Aussi, le Festival a décidé de les valoriser en créant un concours photo régional dédié aux paysages naturels.

- La visite guidée 'Les deux vies des oiseaux du Bois de Cise' (2h30) à Ault .

Dans le cadre enchanteur et préservé de la forêt primaire du Bois de Cise, un lieu à la beauté naturelle exceptionnelle, nous sommes invités à découvrir un univers fascinant. Ce site, où les majestueuses villas de la Belle Époque côtoient les arbres séculaires, offre un décor à la fois bucolique et historique. Au cœur de cet écrin verdoyant, nous partirons à la rencontre des oiseaux qui habitent et enrichissent cet espace unique.

De plus, nous ferons le sentier côtier de Le Hourdel à Ault et de Ault au Tréport en passant par Mers-les-Bains avec ses maisons Art Nouveau.

Les visites guidées seront réalisées si des places sont disponibles.

---

<sup>1</sup>voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

## Participation aux frais

159 euros

**Incluant** : la nuit du vendredi, la demi-pension (petit-déjeuner, diner et nuit) du samedi, le petit-déjeuner du dimanche, les visites guidées (selon la disponibilité des places) et l'exposition, le trajet en bus de Ault à Eu, le Taxi de Eu à Le Hourdel, les frais d'administratif du club et les frais de l'organisateur(transports).

**N'incluant pas** : le repas du vendredi soir, les transports A/R Paris-Tréport, les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

## Transport

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils peuvent être modifiés à la suite de travaux.

**Aller** : Départ vendredi 11 avril de Paris Nord à 17H30. Arrivée à 20h39 à Tréport.

Rdv à l'entrée de la gare pour aller à notre hébergement à pied.

**Retour** : Départ dimanche 13 avril à 17h29 de Le Tréport. Arrivée à 20h30 à Paris Nord.

Si vous souhaitez arriver plus tôt ou tard, me prévenir.

## Hébergement et repas

L'hébergement se fera dans une auberge dans une chambre de 4 lits et une autre de 5 lits.

Draps et couvertures non fournis.

## Programme

### J1: Samedi: Le Hourdel – Ault (21 km)

Départ en taxi pour Le Hourdel pour la visite guidée 'Impressionnantes grandes marées' (3h) de 9h.

Il faudra prévoir obligatoirement des bottes hautes (jusqu'aux genoux) ou des chaussures d'eau style néoprène.

Après avoir changé de chaussures et repris des forces, nous prendrons le sentier côtier pour Cayeux-sur-Mer pour voir l'exposition photo ' Mon plus beau coin nature des Hauts de France 2025' dont voici l'une des photos de la sélection du jury du festival.



Puis nous continuerons jusqu' à Ault pour prendre le bus pour Eu.

## **J2 : Dimanche 13 avril : Eu – Ault - Mers les bains - Le Tréport (20km)**

Départ de notre hébergement avec nos affaires pour le bois de Cise pour la visite guidée.

Nous déjeunerons face à la mer d'Opale avant d'aller à Mer-les-bains.

Il sera réalisé le circuit présentant les villas les plus significatives c'est-à-dire les villas du quartier balnéaire témoignant du charme de la Belle Epoque, avec leurs balcons ouvragés, bow-windows, loggias, céramiques, mosaïques et façades colorées...

Le quartier est classé « Site patrimonial remarquable », il regroupe plusieurs centaines de villas, héritage de la mode des bains de mer mais aussi de l'arrivée du chemin de fer, en 1870.

Puis nous ferons une petite visite du Tréport avant d'aller à la gare.

## **Equipement**

Equipement habituel du randonneur (liste sur demande) : protections efficaces contre la pluie et le froid, chaussures de randonnée, affaires de toilette, serviette de toilette, sac de couchage, sac à viande, pharmacie personnelle, chaussures légères, bouchons d'oreille et bottes hautes (jusqu'aux genoux) ou des chaussures d'eau style néoprène.

Ne pas prendre de valise.

## **Modalités sanitaires**

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

## **En cas d'accident grave**

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

## **Inscription**

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 14 février 2025** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.